

DE LA VOGE VERS LES RIVES DE LA MOSELLE

Arches – Archettes – Dinozé – Hadol – Jarménil – La Baffe – Pouxoux – Raon-aux-Bois – Uriménil – Xertigny

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 06 mai 2009 à POUXEUX

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de la convocation : 27/04/2009

Délégués titulaires présents : 31

Nadine GEROME, Miguel MARTIN, Marielle CUNY, Guy DELOY, Joël MAROT, Michel THOMAS, Jean-Louis RABU, François PICOCHÉ, Philippe EYMARD, Roger COLIN, Jean-Pierre CARITEAU, Philippe MAIRE, André HUC, Dominique PAGELOT, Daniel LAGARDE, Stéphane CANADAS, Luc JEANDON, François HATIER, Philippe LEROY, Michel ROUSSEL, Daniel REMY, Philippe NOEL, Frédéric SCHMIDT, Michel HUROT, Eric GARION, Patricia GRIMILLOT, Nicole ARNOULD, Véronique MARCOT, André LAPOIRIE, Pierrette GERARD, René ALEXANDRE.

Délégués suppléants présents : 02 (Représentants des délégués titulaires absents) :

Gérard COLIN représente Andrée VAUTRIN-ROLLOT,
Annie BOISSONET représente Francis LAVEZ.

L'an deux mil neuf, le 6 mai à 20h30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en cession ordinaire à POUXEUX, sous la présidence de Monsieur Philippe EYMARD.

Après appel et avoir constaté que le quorum est atteint, le Président déclare la séance du Conseil communautaire ouverte à 20h30. Il remercie Monsieur le Maire de POUXEUX pour son accueil. Monsieur Jean-Pierre CARITEAU est choisi comme secrétaire de séance.

Documents remis aux délégués :

1. Fiches actions du programme Leader (Pays d'Epinal Cœur des Vosges)
2. Programmation 2009 du contrat de développement local avec le Conseil Général

Le compte-rendu du dernier Conseil Communautaire est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président présente Stéphanie RAUSCENT, Directrice du pays d'Epinal Cœur des Vosges, Marie-Annick VUILLOD, animatrice Leader et Antoine MAFFEÏS, chargé de mission observatoire et développement durable.

Stéphanie RAUSCENT présente dans un premier temps **la compétence optionnelle « Filière Bois Energie » du Pays d'Epinal Cœur des Vosges.**

Après les différents échanges, Monsieur le Président sollicite une réunion de la commission Eau Forêt Agriculture afin d'étudier plus précisément l'opportunité de cette prise de compétence par la Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle.

Dans un second temps, Stéphanie RAUSCENT nous présente **le programme Leader 2007-2013.**

01. Modifications statutaires du Pays d'Epinal Cœur des Vosges

Monsieur le Président fait part aux membres présents du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays d'Epinal Cœur des Vosges invitant le conseil communautaire à se prononcer sur les modifications statutaires adoptées lors du comité syndical du 26 mars 2009 concernant :

1. La demande d'adhésion de nouvelles communes isolées,
2. La suppression de la compétence optionnelle relative au service de « Télévision Locale »,
3. Le maintien de la compétence « Accompagnement et développement de la filière Bois-Energie et d'une charte forestière de territoire » à titre optionnel,
4. La suppression du Conseil Régional de Lorraine, en qualité de membre d'honneur,
5. Les modalités de représentation des collectivités membres,
6. Les ressources du Syndicat Mixte.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil communautaire approuve les nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Pays d'Epinal Cœur des Vosges, tels que rédigés dans la délibération n°16/2009 du Comité Syndical du 26 mars 2009.

02. Contribution aux syndicats

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil communautaire s'engage à verser les participations syndicales ci-dessous :

- SDANC : Participation de 810€ - budget principal 2009 article 6554
- SMIC : Participation de 175€ - budget principal 2009 article 6554
- Pays d'Epinal Cœur des Vosges – budget principal 2009 :
 - Participation au titre du fonctionnement général – article 6554 : 24 988,25€
 - Pays d'Art et d'Histoire – article 6554 : 5 426,02€
 - Gestion et animation des itinéraires VTT - article 6554 : 19 463,00€
 - Travaux des itinéraires VTT - article 20415 : 10 740,00€

03. Demande de participation budget assainissement – Commune d'Archettes

Après avoir entendu l'exposé du Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, sollicite la participation de la commune de Archettes au budget assainissement de la C2VRM pour un montant global de 9 127,30€ (soit le reste à charge pour la collectivité après récupération de la tva), et autorise le Président à signer les documents se rapportant à cette décision.

04. Contrat de développement local / Conseil Général des Vosges : Programmation 2009

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil communautaire approuve la programmation 2009 ci-dessous du contrat particulier de développement local avec le Conseil Général des Vosges, et autorise le Président à signer les documents correspondant à cette programmation 2009.

| Axe de développement | Intitulé de l'action | Maître d'ouvrage | Coût total | HT/ TTC |
|---|---|--|--------------|------------|
| AXE 1 : Promouvoir un développement économique en phase avec les possibilités du territoire | Aménagement de zone d'activités | Commune de Hadol | 479 400 € | TTC |
| | Aménagement d'un plan d'eau | Commune de Xertigny | 162 000,00 € | TTC |
| | Aménagement du site de la cascade du gué du saut | Commune de Xertigny | 13 198,00 € | H.T. |
| AXE 2 : Gérer l'accueil de nouvelles populations et faciliter le maintien des populations en place | Etude pré-opérationnelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat | Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle | 45 000,00 € | H.T. |
| AXE 3 : Créer un environnement de services performants | Création d'un Relais de services publics sur Arches | Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle | 30 000,00 € | H.T. |
| | Création d'un Relais de services publics sur Xertigny | Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle | | |
| | Création d'une structure petite-enfance multi-accueil de 10 places sur la commune de Dinozé | Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle | 350 000,00 € | TTC |
| | Etude du centre bourg | Commune de Xertigny | 15 000,00 € | H.T. |
| | Création d'un préau de l'école primaire | Commune d'Arches | 45 000,00 € | TTC |

| | | | | |
|--|--|------------------|-------------|-----|
| | Extension de l'école (local de rangement) | Commune d'Arches | 25 000,00 € | TTC |
| | Recrutement d'un animateur Jeunesse et Troisième âge | Commune d'Arches | 15 000,00 € | TTC |
| | Abribus | Commune d'Arches | 15 000,00 € | TTC |

05. Décision modificative n°1 budget principal

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, décide d'effectuer les modifications suivantes sur le budget général 2009 :

| <i>Désignation</i> | <i>Diminution sur crédits ouverts</i> | <i>Augmentation sur crédits ouverts</i> |
|--|---------------------------------------|---|
| Dépense de fonctionnement | | |
| D 6554 contrib organismes de regroupement | 9 632 | |
| D 6281 concours divers cotisation | | 514 |
| D 023 : virement à la section d'investissement | | 9 118 |
| Total dépense de fonctionnement | 9 632 | 9 632 |
| Total cumulé : | 0 € | |

| <i>Désignation</i> | <i>Diminution sur crédits ouverts</i> | <i>Augmentation sur crédits ouverts</i> |
|--|---------------------------------------|---|
| Recette d'investissement | | |
| R 021 : virement de la section de fonctionnement | | 9 118 |
| Total recette d'investissement | | 9 118 |
| Total cumulé : | | + 9 118 € |

| <i>Désignation</i> | <i>Diminution sur crédits ouverts</i> | <i>Augmentation sur crédits ouverts</i> |
|---|---------------------------------------|---|
| Dépense d'investissement | | |
| D 020 : dépenses imprévues | 1 622 | |
| D 20415 sub équipt groupement / op16 création sentier VTT | | 10 740 |
| Total dépense d'investissement | 1 622 | 10 740 |
| Total cumulé : | | + 9 118 € |

06. Décision modificative n°1 budget assainissement

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, décide d'effectuer les modifications suivantes sur le budget assainissement 2009 :

| <i>Désignation</i> | <i>Diminution sur crédits ouverts</i> | <i>Augmentation sur crédits ouverts</i> |
|---|---------------------------------------|---|
| Dépense de fonctionnement | | |
| D6374 – chap 11 reversement agence de l'eau | 32 300 | |
| D706129 – chap 14 reversement agence de l'eau | | 32 300 |
| Total dépense de fonctionnement | 32 300 | 32 300 |
| Total cumulé : | | + 0 € |

| <i>Désignation</i> | <i>Diminution sur crédits ouverts</i> | <i>Augmentation sur crédits ouverts</i> |
|---|---------------------------------------|---|
| Recette d'investissement | | |
| R13111 : subv agence de l'eau | 70 000 | |
| R13111 op 93 : subv agence de l'eau AMO | | 70 000 |
| R1313 : subv département | 10 000 | |
| R1313 op 93: subv département AMO | | 10 000 |
| Total recette d'investissement | 80 000 | 80 000 |
| Total cumulé : | | + 0 € |

| <i>Désignation</i> | <i>Diminution sur crédits ouverts</i> | <i>Augmentation sur crédits ouverts</i> |
|---|---------------------------------------|---|
| Dépense d'investissement | | |
| D2315 Immo en cours | 105 324 | |
| D2315 op 93 : Immo en cours AMO | | 99 800 |
| D2315 op 11 : Immo en cours Rue du Faubourg | | 5 524 |
| Total dépense d'investissement | 105 324 | 105 324 |
| Total cumulé : | + 0 € | |

07. Convention local de Relais Services Publics

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil communautaire autorise le Président à signer une convention locale de Relais Services Publics, et tout document se rapportant à celle-ci.

Monsieur le Président rappelle qu'il est plus qu'urgent de trouver un local pour accueillir le RSP sur le commune d'Arches, sous peine de perdre les financements liés à ce projet.

08. Prochain conseil communautaire

Le prochain Conseil Communautaire se déroulera à la salle des fêtes de ARCHES (programmé le **27 Mai 2009**).

09. Informations diverses

Demande de subvention de l'association Batterie Fanfare L'Avenir de Hadol : après discussion, l'attribution des subventions aux différentes associations du territoire reste une prérogative des communes.

Etude et recherche des énergies renouvelables : Monsieur le Maire de Archettes sollicite le conseil communautaire pour une étude concernant un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école primaire. Après discussion, il convient de réunir la commission énergie renouvelable pour préciser l'étendu de la compétence concernant les énergies renouvelables de la Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle.

Image Plus : Monsieur le Président demande à la commission communication d'établir un programme des événements thématiques du territoire (à rendre pour fin mai) afin d'avoir un support pour la contractualisation avec Image Plus dans le cadre du contrat de télévision local du Pays d'Epinal Coeur des Vosges.

Réunions à venir :

- Bureau : Mercredi 13 mai à 20h30, salle du conseil à La Baffe
- Commission communication : 20 mai à 20h30 à Uriménil
- Commission d'appel d'offre : 27 mai à 10h00 à Hadol
- Commission développement économique : 28 mai à 18h00 à Xertigny

La séance est levée à 23h00.

Le Secrétaire
Jean Pierre CARITEAU

Le Président
Philippe EYMARD